

LE  
**CONGRÈS DE VIENNE.**

~~~~~  
**IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOARD, RUE GARANCIÈRE, N. 5**  
~~~~~

V480<sup>LE</sup>

# CONGRÈS DE VIENNE

DANS SES RAPPORTS

AVEC LA CIRCONSCRIPTION ACTUELLE

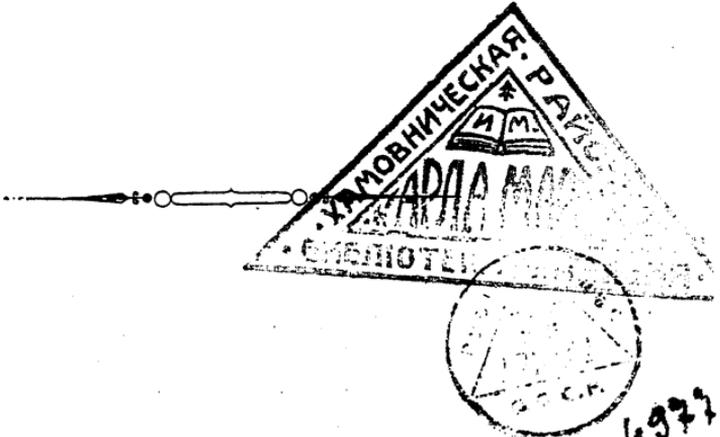
## DE L'EUROPE,

PAR

### M. CAPEFIGUE



POLOGNE. — CRACOVIE. — ALLEMAGNE. — SAXE. — BELGIQUE.  
ITALIE. — SUISSE. — 1814-1846.



30-4977

## PARIS

AU COMPTOIR DES IMPRIMEURS-UNIS,

— COMON ET Cie. —

QUAI MALAQUAIS, N° 15.

Janvier 1847.

4



UNE des causes qui souleva le plus vivement l'Europe contre l'empire de Napoléon, ce fut le système de réunion violente et d'agglomération capricieuse.

Chaque matin on lisait dans le *Moniteur* un de ces décrets en quelques lignes, qui au détriment des traditions historiques et des liens de nationalité, déclarait que Hambourg, Rome, Raguse, l'Istrie ou la Dalmatie étaient réunis à l'Empire français.

L'Europe alors baissait la tête sous la force, mais silencieusement elle recueillait ses griefs et quand le grand jour de délivrance arriva, rois et peuples furent debout pour renverser la puissance oppressive qui avait méconnu le droit. Cette réaction est vieille comme Charlemagne. La violence même civilisatrice amène le soulèvement de tous.

C'est parce que je suis profondément l'ennemi de l'esprit révolutionnaire, que je supplie les cabinets de réfléchir sur leur dernier acte, la réunion de Cracovie au mépris des traités. Un acte dénué de justice et de légalité fait un bien grand tort à l'esprit européen, et l'homme éminent qui préside aux destinées de l'Autriche a pu s'en apercevoir lorsqu'il n'a pas eu d'autre raison à invoquer que le cas de guerre pour justifier la prise de possession de Cracovie.

Depuis 1814, un esprit de calme, de justice et de paix avait dominé la politique des